PRÉFET
DU CALVADOS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Demande d'autorisation environnementale concernant l'extension de la plateforme logistique avec transfert d'activité de préparation de viande et d'entreposage frigorifique de la société STEF TRANSPORTS située à IFS

Demandeur : Société STEF TRANSPORTS, Boulevard Clément Ader – 14 123 IFS
Emplacement des installations : Boulevard Clément Ader – 14 123 IFS

Conformément à l'article L.181-10-1 du Code de l'Environnement, une consultation du public d'une durée de 3 mois est prescrite du lundi 9 novembre 2026 au lundi 8 février 2027 inclus, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentées par la société STEF TRANSPORTS pour l'extension de la plateforme logistique avec transfert d'activité de préparation de viande et d'entreposage frigorifique située sur la commune de IFS.

Les communes concernées sont IFS, lieu d'implantation du projet et siège de la consultation ainsi que celles comprises dans le rayon d'affichage de 3 kms à savoir BOURGUEBUS, CAEN, CASTINE-EN-PLAINE, CORMELLES-LE-ROYAL, FLEURY-SUR-ORNE, GRENTHEVILLE, MONDEVILLE, SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY et SOLIERS.

Le dossier de consultation du public comprenant les pièces de procédure relatives à ces demandes d'autorisation est déposé et mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- sur le site Internet : https://www.registre-dematerialise.fr/7712 [registre-dematerialise.fr]

- en mairie de IFS, Hôtel de ville – Esplanade François Mitterrand – BP 44 – 14 123 IFS, aux horaires d'ouverture suivants :

Lundi : 8h45-12h15/13h30-17h30
Mardi : 8h45-12h15
Mercredi : 8h45-12h15/13h30-17h30
Jeudi : 8h45-12h15/13h30-17h30
Vendredi : 8h45-12h15/13h30-16h30
Samedi : 8h45-12h – fermeture le premier samedi du mois

Les observations et propositions du public pourront être déposées :
- sur le registre disponible à la mairie de IFS, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture énoncées ci-dessus,
- par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de IFS,
- sur le site Internet : https://www.registre-dematerialise.fr/7712 [registre-dematerialise.fr]

Elles sont communicables au format papier, aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête. Toute information sur le dossier pourra être demandée auprès de la société STEF TRANSPORTS (porteur de projet) – Mme Mélanie MULLER par mail à l'adresse : melanie.muller@stef.com.

M. Bruno CAHAN – ingénieur-chercheur retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de CAEN, se tiendra à la disposition du public en mairie de IFS, salle des convivialités aux dates suivantes :

Réunion de la consultation du public :
- lancement : lundi 16 novembre 2026, à partir de 18h30
- clôture : vendredi 5 février 2027, à partir de 18h30

Permanences :
- le mercredi 9 décembre 2026, de 9h30 à 12h00
- le mercredi 20 janvier 2027, de 9h30 à 12h00

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée, dès réception, au responsable du projet. Ledit rapport sera mis à la disposition du public dans la mairie de IFS, ainsi qu'à la préfecture du Calvados (Bureau de l'environnement et de l'aménagement) pendant un an à compter de la date de clôture de la consultation du public.

Le rapport et les conclusions seront publiés sur le site internet des services de l'État dans le Calvados pendant un an.

À l'issue de la consultation du public, M. le Préfet statuera par arrêté préfectoral de refus ou d'autorisation, éventuellement assorti de prescriptions, sur les demandes d'autorisation environnementale.

Fait à Caen, le 7 octobre 2026	Pour le Préfet et par délégation, le secrétaire général, Stéphane SINAGOGA